

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 septembre 2014

**DISPOSITIONS D'ADAPTATION AU DROIT DE L'UNION EUROPÉENNE EN MATIÈRE
ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE - (N° 2192)**

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 8

présenté par
M. Caresche

ARTICLE 6

À l'alinéa 9, substituer aux mots :

« Le second alinéa »

les mots :

« Les deuxième et troisième alinéas ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.